

3. FINANCES

3.1 Exercice 2025 – Approbation du Rapport d'Activité du Directeur Général

Annexe 3.1

RAPPORTEUR : Le Directeur Général

Le Directeur Général présente le rapport d'activité annexé à la présente délibération.

Ce rapport comprend :

- Le Rapport intégré
- Les Etats financiers.

Les comptes annuels 2025 ont fait l'objet d'une présentation au COS et au Comité d'Audit et des Risques du 10 mars 2026. Les chiffres sont identiques à ceux présentés à cette occasion. La validation ne pouvait avoir lieu à cette date faute de temps pour la finalisation des interventions des CAC.

Pour satisfaire aux obligations du contrôle de légalité, et compte tenu de la spécificité de l'établissement, il est transmis à la Préfecture, un état des propriétés foncières et du parc automobile au 31 décembre 2025.

En synthèse :

2025 confirme la solidité de notre trajectoire : la croissance de nos activités s'est poursuivie à un rythme soutenu, les initiatives engagées (Acsofi et Prêt 60@) démontrent leur pertinence. Notre ancrage territorial se renforce et suscite désormais l'intérêt d'un nouveau territoire, le tout un modèle économique structurellement excédentaire. Pour démarrer, un focus sur quelques projets stratégiques représentatifs du développement social de nos activités :

- La création en mai 2025 de la structure associative dédiée à l'accompagnement social du microcrédit : **ACSOFI** ; **et ce sont déjà 117 personnes qui ont été accompagnées pour des demandes de microcrédit.**
- Le développement spectaculaire de nos **Prêts 60** en collaboration avec Arrago. Il s'agit de prêts destinés aux personnes de plus de 60 ans, propriétaires de leur logement. Le nombre de prêts est allé au-delà de nos espérances, 196 pour cette 2^{ème} année ! Par ailleurs, nos analyses démontrent pleinement l'utilité sociale de ce prêt qui permet de réduire significativement le taux d'endettement des emprunteurs.

Sur le plan économique, nous poursuivons une croissance forte. Depuis 2021, notre Produit Net Bancaire a quasiment doublé. Nous sommes portés par le contexte économique (besoins sociaux en progression, taux d'intérêts et cours de l'or) et aussi par l'impact de nos décisions stratégiques : ouverture à Rennes en 2019, à Rouen en 2023 et lancement du Prêt **60. Sans surprise**, nos

044-264400557-20260521-31-DE
Date de télétransmission : 11/06/2026
Date de réception préfecture : 11/06/2026

dépenses et nos investissements en informatique sont en hausse. Le développement de nos activités permet de les couvrir et de renforcer notre conformité et notre résilience. Ainsi, **notre résultat est bénéficiaire.**

Sur le plan environnemental, nous maintenons la trajectoire de décarbonation de nos placements. Nous sommes, sur ce point, au-delà des objectifs que nous nous étions fixés pour 2036 ! Sur notre activité interne, l'objectif de réduire nos émissions est difficile à tenir, elles progressent au même rythme que nos clients. Il nous faut encore agir. **Au cumulé, le solde global de nos émissions est en baisse.**

Sur le plan social, nous dépassons les 10 000 clients financés cette année, avec une activité gage plus utile que jamais dans cette période financièrement compliquée pour de nombreux concitoyens et plus de 683 microcrédits octroyés. Nos épargnants solidaires ont contribué également en donnant environ 24 000 euros à des associations qui agissent pour des grandes causes (diversité & droits des femmes, développement économique solidaire, actions sociales...).

Vous découvrirez, donc, au fil de ces pages une année 2025 qui s'inscrit toujours pleinement dans notre vocation :

Être un établissement de crédit à vocation sociale & Financer les transitions écologiques et sociales

Le résultat net est un bénéfice de 160 k€.

Nos ratios réglementaires de solvabilité et de liquidité restent solides, écartant tout risque pour l'établissement à court et moyen terme.

La parole est donnée aux commissaires aux comptes pour la lecture de leurs rapports, annexés également aux présentes :

- Rapport sur les comptes annuels
- Rapport spécial sur les conventions réglementées

Le vice-Président, propose d'adopter le Rapport d'Activité de l'exercice 2025, tel qu'il vous a été présenté.

Le Conseil, après examen :

- **adopte la proposition**
- **la modifie comme suit :**

.....
.....
.....

TRANSMIS AU CONTROLE DE LEGALITE

